



Frédéric Gillet

contrôleur de pépinières

Frédéric Gillet est contrôleur des ressources génétiques forestières au Serfobe, le Service Régional de la Forêt, du Bois et des Énergies. Plus connu sous le nom de contrôleur de pépinières, cette profession a dû s'adapter progressivement aux exigences des forestiers. Outre le contrôle, il entend ajouter le conseil, l'expertise et se veut être un lien nécessaire entre les pépiniéristes et les professionnels forestiers.

« Bonjour, comment allez-vous ? » Le ton est amical, la poignée de main franche. Frédéric Gillet contrôle la pépinière de Jean-Marc Perrin à Simandres au Sud de Lyon. Les deux hommes se connaissent depuis plus de 15 ans. Rapidement, ils se mettent au travail. Autour du café, le nez dans les catalogues, ils échangent des informations sur le noyer, le cormier, prennent le pouls du marché du bois. Avant d'aller sur le terrain, ils évoquent le peuplier, essence phare de l'exploitation Perrin et de la région. Sur un total de 40 ha de production, le peuplier occupe une surface de 14 ha.

Lorsqu'en 1992, Frédéric Gillet est entré dans ce service de la DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), il n'avait pas d'idée arrêtée sur ses attributions. Ainsi à 48 ans, ce père de famille avoue avoir rencontré le métier presque par hasard. « J'ai des parents urbains, qui étaient marchands de meubles en Poitou-Charentes, pourtant j'ai eu très tôt le goût de la nature. Pour moi travailler dans ce secteur, c'est presque un aboutissement. Je suis venu à la forêt par plaisir, par envie ». Après un passage de deux ans à l'ONF, il devient technicien de l'État lorsqu'un poste de contrôleur de pépinières forestières s'est ouvert à Lyon, au début des années 1990.

« On a une profession très technique, et malheureusement très méconnue, regrette-t-il, tout en vérifiant le diamètre et la qualité des jeunes peupliers (214 de M. Perrin. Je m'occupe de la partie en amont, celle qui va de la graine à l'arbre que l'on coupe. Quand un pépiniériste vend un arbre, il ne vend pas n'importe quoi ! » Depuis 1965, pour garantir la qualité de la production des essences mises sur le marché français, l'État impose aux pépiniéristes de suivre une réglementation stricte. Au début l'exercice du contrôle était répressif. Les réflexes des professionnels justifiaient le rappel à l'ordre. Sans occulter la sanction, le métier a aujourd'hui évolué vers le conseil, l'échange d'informations. La fraude est maintenant rare « car on sait très bien ce qu'ils produisent, ce qu'ils font, ce qu'ils vendent, on connaît tout d'eux. C'est comme si on était un peu de la famille » se satisfait-il. C'est ainsi qu'aujourd'hui 1,5 millions de plants forestiers sont produits en Rhône-Alpes.

« Maintenant, on ne s'occupe plus uniquement du pépiniériste, on regarde aussi ce qu'il y a autour, on s'intéresse à la traçabilité des graines ». Pour ce faire, le contrôleur doit repérer des zones de peuplement où l'on a observé des arbres avec des qualités suffisantes pour être classés. « Dans notre région, on compte 164 peuplements classés sur 2500 ha. Cela regroupe toutes les essences utilisables pour le reboisement. On a la chance d'être dans une région au relief très diversifié,

au climat varié, avec des essences adaptées. C'est la seule région comme cela, c'est extraordinaire ! ». Depuis 1973, les pépiniéristes forestiers sont tenus de prendre leurs graines provenant de peuplements jugés remarquables pour répondre aux demandes des industriels et des forestiers. La valeur des graines est déterminée par les directives européennes selon quatre niveaux de qualité vérifiables par la couleur des étiquettes qui scellent les sacs qui les contiennent. Les graines « testées » (bleues) sont les plus performantes car leurs descendances ont été testées. Les « qualifiées » (roses) suivent et caractérisent de très beaux peuplements classés et vergers dont les tests sont encore en cours. Les peuplements « sélectionnés » (verts) sont les plus représentés en France et sont choisis pour leurs aspects extérieurs (phénotypiques). Enfin, les graines identifiées (jaunes) correspondent à des zones de récoltes pour des essences secondaires ou lorsqu'il manque de peuplements classés.

Avant de poser un dernier regard sur les peupliers prêt à la vente de Jean-Pierre Perrin, il rappelle les dangers qui pèsent sur le secteur. En 1973, il y avait 400 pépiniéristes en France, aujourd'hui ils ne sont plus que 250. En Rhône Alpes, la plupart des pépiniéristes ont une double activité et sont menacés par les aléas climatiques et le temps écoulé entre la production et la vente de plants. Mais Frédéric Gillet s'empresse de souligner les raisons de sa vocation : « Ce que j'aime dans le contrôle, c'est sa diversité. On rencontre beaucoup de gens différents. C'est très bien pour l'ouverture d'esprit. C'est un métier très riche et surtout très utile ».

Jean-Louis Rioual



Sacs de graines d'un peuplement « sélectionné » (étiquette verte)



Journal réalisé par le Centre Régional de la Propriété Forestière



avec le concours du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Rhône-Alpes Région de la Région Rhône-Alpes



la participation de la Coforet

